

Offre n°2024-07559

Archiviste numérique / records manager

Niveau de diplôme exigé : Bac + 5 ou équivalent

Fonction : Personnel des fonctions support (IT)

Corps d'accueil : Ingénieur d'Etudes (IE)

A propos du centre ou de la direction fonctionnelle

Créé en 1967, Inria est le seul institut public de recherche entièrement dédié aux sciences du numérique. La recherche de rang mondial, l'innovation technologique et le risque entrepreneurial constituent son ADN. Au sein de 220 équipes-projets, pour la plupart communes avec les grandes universités de recherche, plus de 3 900 chercheurs et ingénieurs y explorent des voies nouvelles, souvent dans l'interdisciplinarité et en collaboration avec des partenaires industriels pour répondre à des défis ambitieux.

La direction des affaires juridiques (DAJ) assure un rôle de conseil et d'appui à la décision auprès de la direction générale et des directions fonctionnelles du siège, ainsi que de la direction et des services des neufs centres de recherche d'Inria. La DAJ porte également la fonction archives pour le siège de l'institut et ses 9 centres de recherche.

L'archiviste numérique, placé sous l'autorité de la directrice des affaires juridiques, a en charge, conjointement avec le responsable des archives, la question de l'archivage numérique au sein de l'institut. Il participe également à la collecte, la conservation, au traitement, à la communication et à la mise en valeur des archives au sein de l'institut.

Mission confiée

- Participer à la définition des règles et des procédures d'archivage numérique d'Inria,
- Contribuer à l'évolution des outils de gestion des archives de l'institut,
- Accompagner la dématérialisation des processus entamée par Inria, notamment dans les questions documentaires et archivistiques (nouveaux outils de gestion, silos de données, etc)
- Encadrer la production et la gestion des archives numériques de l'institut,
- Former et sensibiliser les agents d'Inria aux archives numériques, au Knowledge-Management et aux notions de patrimoine historique

Principales activités

- Contribuer à l'analyse de la production d'archives numériques d'Inria
- Participer au déploiement du futur système de gestion des archives et à la conception du système d'archivage électronique, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information
- Participer à la mise à jour la politique nationale d'archivage de l'institut et accompagner son implémentation dans les centres de recherche Inria
- Participer aux groupes de travail transversaux de l'institut sur les processus métier pour y intégrer les problématiques liées à l'archivage et à la gestion documentaire ainsi qu'au contrôle interne et audit afférents
- Contribuer à l'évolution des référentiels internes et externes au secteur (référentiel des grandes fonctions support, infographies et fiches pratiques, indicateurs d'activité...)
- Assurer le suivi archivistique des services producteurs et versants
- Participer à l'animation du réseau des correspondants-archives désignés au sein des services et des centres de recherche.

Compétences

- Master II en archivistique ou équivalent (master/Ecole des Chartes/CNAM)
- Maîtriser les règles et principes de l'archivage numérique
- Connaître des règles et normes du records management (ISO 15 489) et de l'archivage numérique (ISO 14641-1)
- Connaître les règles et principes du classement et de l'analyse archivistiques
- Connaître les principes d'élaboration de procédures de collecte, du records management, des principes et techniques de communication
- Maîtriser les méthodes de valorisation des archives et d'accueil des publics
- Avoir une expérience dans l'administration d'une GED (Documentum, Alfresco, etc)
- Maîtriser les outils bureautiques
- Savoir travailler en mode projet
- Savoir concevoir, suivre et exploiter des tableaux de bord
- Avoir de bonnes qualités relationnelles (sens du service au public, disponibilité, pédagogie)

- Etre rigoureux
- Capacités à effectuer des activités de manutention (transport de boites, rangements, archivages d'urgence)

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail (après 6 mois d'ancienneté) et aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle
- Sécurité sociale

Informations générales

- **Ville** : Le Chesnay
- **Centre Inria** : [Siège](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée** : 2024-05-01
- **Durée de contrat** : 3 ans
- **Date limite pour postuler** : 2024-05-15
- **Offre en mobilité interne** : Ce poste est proposé uniquement aux personnels permanents Inria.

Contacts

- **Équipe Inria** : DAJ
- **Recruteur** :
Cosmidis Lucas / lucas.cosmidis@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.